

FDI  
PROCIVIS

FDI  
PROCIVIS  
MÉDITERRANÉE

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, NOTRE ADN

## ESSENCE COOPÉRATIVE et cadre d'engagement sociétal

FDI PROCIVIS, **société mère du groupe** (anciennement FDI SACICAP) et FDI PROCIVIS MÉDITERRANÉE sont spécialisées dans l'accession sociale à la propriété.

La **responsabilité sociétale** est au centre des préoccupations de ces 2 sociétés : elles soutiennent les projets d'accession abordable et d'accompagnement des politiques locales de rénovation de l'habitat.

Grâce à son **statut coopératif**, le groupe FDI propose un modèle d'action unique et atypique qui repose sur le réinvestissement d'une partie de ses résultats dans le financement des projets immobiliers en faveur des ménages à revenus modérés.

Un engagement qui donne  
du sens à nos résultats.



En savoir plus sur  
nos engagements.



1 114 K€

engagés dans des projets individuels  
de rénovation en 2023



78

logements en accession sociale  
livrés en 2023



1 270 K€

mobilisés dans la rénovation  
des copropriétés en difficulté en 2023

### Un engagement sociétal aux côtés de l'État et des collectivités territoriales



FDI PROCIVIS et FDI PROCIVIS MÉDITERRANÉE sont membres du réseau PROCIVIS réunissant 46 SACICAP qui œuvrent ensemble pour soutenir les politiques publiques de l'habitat et le développement durable.

Le Groupe, à travers sa société mère FDI PROCIVIS et sa filiale FDI PROCIVIS MÉDITERRANÉE, s'est engagé auprès de l'État aux côtés des 44 autres SACICAP à :

- ◆ Investir 500 M€ de financements sur la période 2023-2030 en faveur des copropriétés en difficulté, de la lutte contre la précarité énergétique et l'insalubrité ou l'adaptation des logements
- ◆ Construire 4 000 logements en accession sociale

### 4 OBJECTIFS :

- ◆ Favoriser l'**accession sociale** à la propriété
- ◆ Œuvrer pour la **rénovation énergétique** des logements considérés comme des « passoires énergétiques »
- ◆ Adapter des **logements** notamment aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap
- ◆ Lutter contre l'**habitat insalubre** et indigne

### COMMENT ?

- ◆ En construisant, en commercialisant, en rénovant des logements
- ◆ En accordant des financements sans intérêt (avance de subventions et prêt reste à charge)
- ◆ En accompagnant les ménages dans les différentes étapes de leur projet immobilier

GALERIE WAGNER  
Nîmes  
407 logements •  
Travaux de mise en sécurité : 9 M€ •  
Mobilisation de FDI SACICAP en préfinancement •  
des subventions ANAH : 7,5 M€

